

LE MOT DU DIRECTEUR

La crise sanitaire que nous traversons est encore loin d'être terminée.

En ce début d'année, les variantes du virus laissent notre société et notre service dans des perspectives difficiles à appréhender.

L'arrivée des vaccins nous permet d'envisager toutefois un retour à une vie « normale » dans l'année.

Conformément aux consignes départementales les sapeurs-pompiers de plus de 50 ans peuvent, dès ce vendredi, être vaccinés sur la base du volontariat.

Nous anticipons également notre éventuelle participation à la campagne de vaccination des populations.

Encore une fois je sais pouvoir compter sur votre agilité et votre efficacité pour appréhender ces nouveaux défis tout en maintenant nos activités quotidiennes.

Grace à l'action de tous, les qualités de notre SDIS, sa réponse et son professionnalisme sont unanimement reconnus par nos autorités de tutelle.

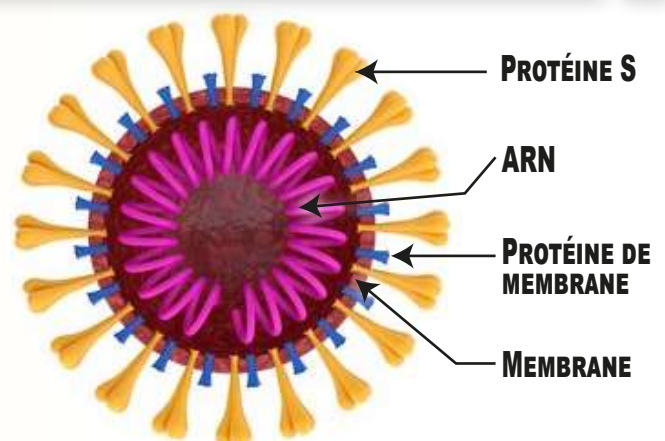
Restons vigilants et mobilisés.

Contrôleur Général
Éric FLORES

QU'EST-CE QUE LE VACCIN COVID ACTUEL «PFIZER» OU «MODERNA» ?

Le COVID 19 fait partie de la famille des coronavirus.

La protéine S donne au coronavirus cet aspect de couronne. D'où son nom. Les protéines S permettent au COVID de se lier, d'infecter et de pénétrer dans les cellules de l'hôte.

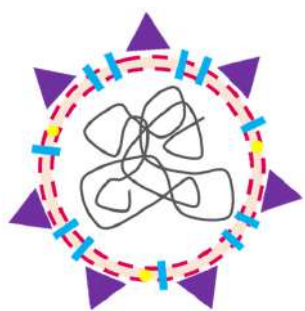


Le principe des vaccins anti-COVID est de présenter ces protéines S à notre corps, qui les reconnaît comme étrangères et agressives, il va alors fabriquer des anti-corps pour les neutraliser.

Notre système immunitaire apprend ainsi à mieux les reconnaître.

Et le jour où il rencontre le vrai COVID, il le reconnaît immédiatement grâce aux protéines S.

IL Y A DEUX PRINCIPALES TECHNIQUES DE VACCIN :



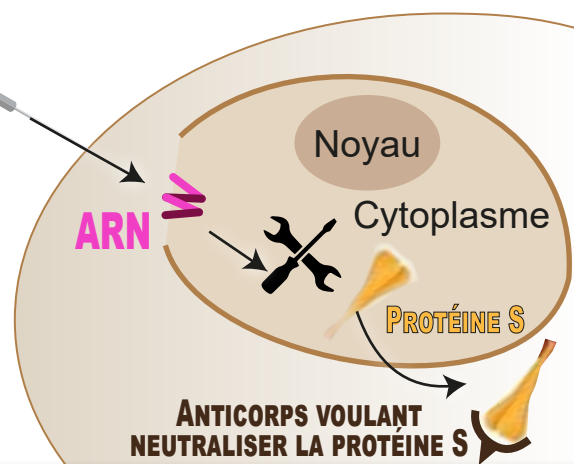
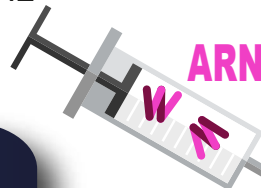
VIRUS DE CHIMPANZÉ
(inactif sur l'Homme)



VIRUS DE CHIMPANZÉ
AVEC DES PROTEINES S
SUR LA MEMBRANE

La technique «à l'ancienne» consistant à injecter un virus de chimpanzé, à qui on a injecté de l'ADN codant la protéine S.

L'autre technique consiste à injecter de l'ARN codant pour cette protéine S. L'ARN va être lu par quelques cellules musculaires, qui vont TEMPORAIREMENT fabriquer dans leur cytoplasme la protéine S et la relarguer dans l'organisme, où elle pourra être reconnue par le système immunitaire.

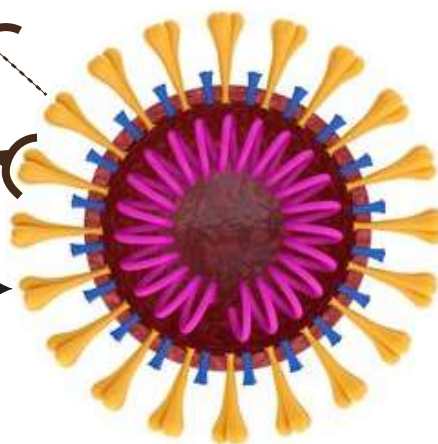


VIRUS INACTIVÉ

ANTICORPS CIRCULANT

ANTICORPS

PROTEINE S
VIRALE



AVEC LES VACCINS À ARN

- Pas de risque de mutation génétique car l'ARN ne rentre pas dans le noyau des cellules, là où se trouve notre ADN. Et il est rapidement détruit par l'organisme.

- Pas de risque de transmission aux enfants car on injecte l'ARN dans les cellules musculaires, pas dans les cellules des gonades.

- Pas d'adjuvants, ou aluminium.

POURQUOI LE VACCIN ARN A ÉTÉ DÉVELOPPÉ SI VITE ?



- D'énormes moyens ont été investis comparé aux autres vaccins
- Le vaccin à ARN est plus simple à fabriquer car on saute l'étape de test sur les animaux.
- Plus la maladie est rare et plus le recrutements de patients est long. Avec cette pandémie un grand nombre de malades ont pu tester ce vaccin rapidement.

Pour info : le vaccin ARN a été testé sur 20 000 personnes avant d'être sorti : en général on est aux alentours de 2 000.

EST-CE QU'IL Y A DES RISQUES AVEC LE VACCIN ?



Oui, évidemment qu'il y a un risque !

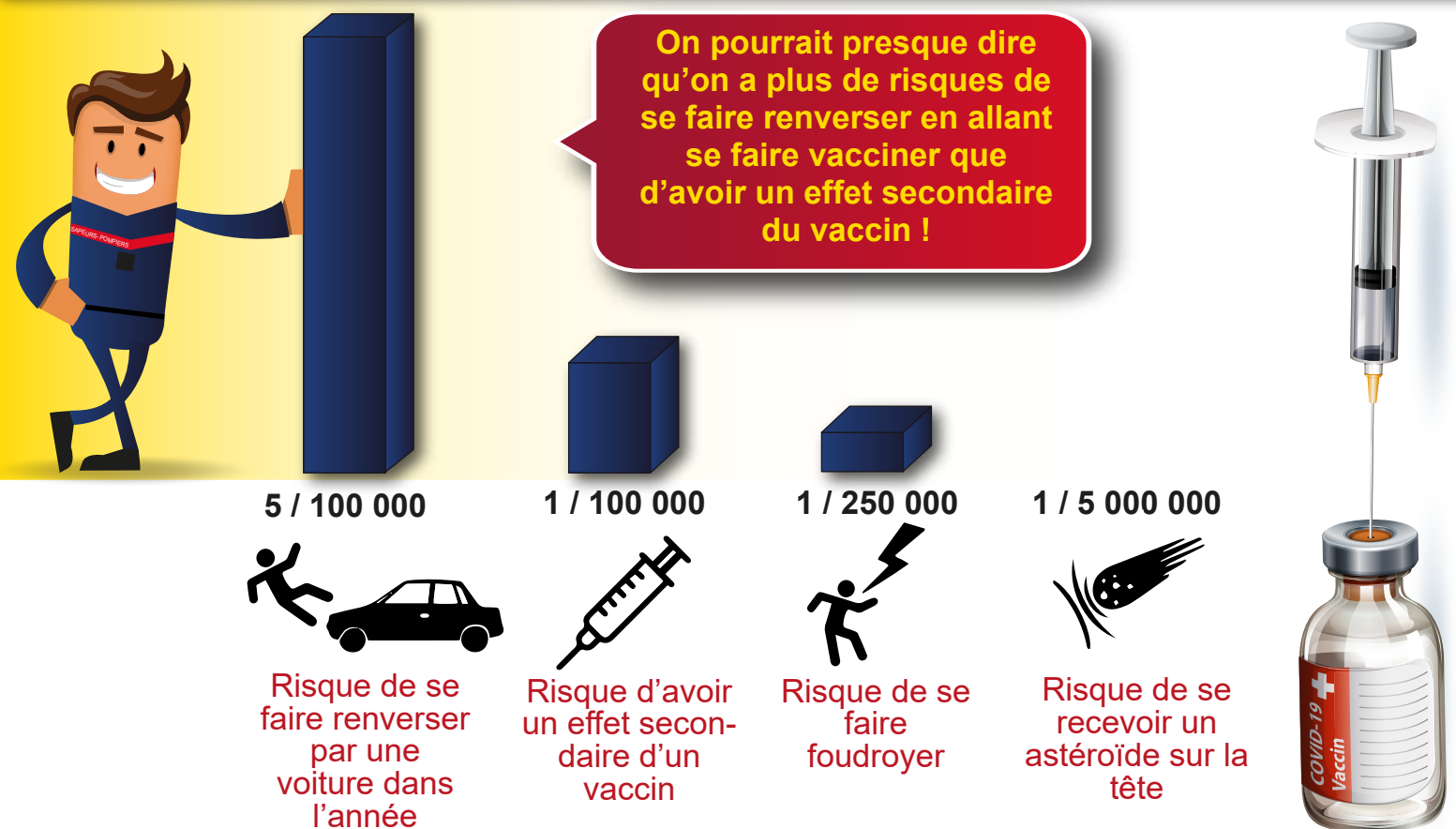
Il y a toujours un risque pour n'importe quel médicament !

Demain en prenant du Doliprane vous pourrez faire une réaction allergique ou une hépatite. C'est rarissime mais c'est possible.

AUJOURD'HUI EN FRANCE :

1 PERSONNE SUR 25 A ATTRAPÉ LA COVID
1 PERSONNE SUR 1 000 EN EST MORTE
1 MALADE SUR 40 EN EST MORT





PRINCIPALES CONTRE-INDICATIONS

Voici les principales contre-indications, vérifiées par le médecin en consultation pré vaccinale :



- Etre malade (épisode infectieux en cours : pensez à vous faire dépister);
- Avoir attrapé la Covid dans les 3 mois précédents;
- Avoir été vacciné pour la grippe dans les 3 semaines précédentes;
- Avoir des antécédents de réactions allergiques graves;
- Etre enceinte ou susceptible de l'être.

DISPOSITIF DE SUIVI

Tout effet secondaire, même minime, doit être déclaré auprès de la cellule suivi (covid@sdis34.fr) afin d'être renseigné sur la base nationale de pharmacovigilance.

COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

Pour l'instant, les sapeurs-pompiers de plus de 50 ans sont concernés.
Deux centres de vaccination sont mis en place pour les sapeurs-pompiers :

- à la Direction Départementale à Vailhauques
- au Groupement Ouest.

Les vaccinations auront lieu les après-midi à partir de 14h00.

Il convient de prendre rendez-vous : vaccinocovid@sdis34.fr
avant 14h00 pour le lendemain.